

**Décision n° 212-DG-2020 du 10/06/2020
relative à la nomination du Comité d'appui thématique à l'extension de
l'observatoire REVELA13**

Vu l'ordonnance n° 2016-462 du 14 avril 2016 portant création de l'Agence nationale de santé publique ;

Vu le décret n° 2016-523 du 27 avril 2016 relatif à la création de l'Agence nationale de santé publique ;

Vu la fiche de présentation du Comité d'appui thématique à l'extension de l'observatoire REVELA13 ;

Vu le rapport d'examen des DPI réalisé par le Comité interne de déontologie en date du 9 mars 2020 ;

La Directrice générale de Santé publique France,

DECIDE

Article 1^{er} : Il est créé un Comité d'appui thématique à l'extension de l'observatoire REVELA13

Article 2 : Ce comité est chargé d'aider l'équipe projet de l'Observatoire REVELA13 à statuer sur l'intérêt de la mise en œuvre d'une extension et d'en définir le périmètre en proposant la liste de localisations de cancers à considérer, basée sur l'histoire environnementale du département des Bouches-du-Rhône, sur des connaissances issues des caractéristiques toxicologiques des polluants émis et d'études nationales et locales sur le lien entre cancer et environnement. La possibilité de construire des indicateurs écologiques environnementaux doit également être prise en compte. Le comité d'appui thématique pourra faire des préconisations sur les modalités pratiques de mise en œuvre du dispositif étendu (recueil, outils...)

Article 3 : Le Comité à l'extension de l'observatoire REVELA13 est composé des membres suivants :

- COLONNA Marc, directeur du registre du cancer de l'Isère,
- COUDON Thomas, expologue au département prévention cancer environnement centre Léon Bérard,
- EISINGER François, médecin spécialiste des centres de lutte contre le cancer, Institut Paoli-Calmettes,
- FERVERS Béatrice, coordinatrice du département prévention cancer environnement au Centre Léon Bérard,

- HUNSMANN Moritz, sociologue chargé de recherche au CNRS, directeur du Giscop 84,
- PASCAL Laurence, médecin coordinatrice du projet de l'Observatoire REVELA13, Santé Publique France,
- MANTEY Karine, chargé de projet à l'Observatoire REVELA13.

Article 4 : Le secrétariat du Comité à l'extension de l'observatoire REVELA13 est assuré par la Direction des régions (Cellule régionale PACA-Corse).

Article 5 : La Directrice générale procède à leur nomination individuelle, et pour 1 an, par décision.

Article 6 : Cette décision, prend effet à sa date de signature.

Fait à Saint Maurice, le 10 juin 2020



Pr Geneviève Chêne
Directrice générale

Fiche de présentation Comité d'appui thématique à l'extension de l'observatoire REVELA13

1. Type d'instance

Cf. typologie des comités mobilisant des personnes qualifiées externes au sein de Santé publique France

- Instance d'évaluation d'appel à projets et d'évaluation de projets : DPI ; appel à candidatures ; pas d'enregistrement ; indemnisation
- Comité d'experts et groupe de travail rattaché : DPI ; appel à candidatures ; charte de l'expertise ; enregistrement des séances des comités en fonction des sujets traités ; indemnisation
- Comité de pilotage spécifique à un projet/programme : DPI ; choix des membres par les directions ; pas d'enregistrement ; pas d'indemnisation
- Conseil scientifique spécifique à un projet/programme : DPI ; appel à candidatures ; pas d'enregistrement ; indemnisation au cas par cas
- Comité d'appui thématique : DPI ; choix des membres par les directions ; pas d'enregistrement ; indemnisation au cas par cas, compensation de la perte de revenus des professions libérales
- Comité d'interface (professionnels, parties prenantes) : DPI ; choix des membres par les directions ; pas d'enregistrement ; pas d'indemnisation, compensation de la perte de revenus des professions libérales

2. Contexte de création

En 2010, l'Agence régionale de la santé (ARS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) interrogeait la Cellule régionale de Santé publique France en Paca et en Corse sur la possibilité de mettre en place une surveillance des cancers autour de certains « points noirs environnementaux », notamment la zone industrialisée du pourtour de l'étang de Berre, abritant une des concentrations les plus importantes d'installations classées pour l'environnement à caractère industriel en Europe. L'enjeu était d'apporter des réponses aux questionnements récurrents des riverains, des médecins et des élus locaux sur l'impact sanitaire des niveaux de pollution dans ces zones.

En réponse à cette saisine, une étude de faisabilité sur la mise en œuvre d'un observatoire départemental « Observatoire REVELA13 », portant sur trois cancers (Vessie, Rein et Leucémies aiguës de l'adulte) a été initiée. Cet observatoire avait pour objectifs d'étudier la répartition géographique à un niveau infra-départemental des cancers étudiés, d'identifier les zones du territoire ayant une incidence élevée et de tenter de les corrélérer avec des indicateurs écologiques d'exposition, notamment en lien avec l'activité industrielle de l'Étang de Berre.

Les premières analyses réalisées sur la période 2013-2016, ont permis de montrer que l'incidence des cancers du rein et des leucémies aiguës, à l'échelle de la commune, n'était pas différente de l'incidence nationale en tout point du département. En revanche l'incidence des cancers de la vessie apparaissait plus élevée que l'incidence nationale dans les communes situées à l'est du département, incluant de nombreux arrondissements de Marseille. Il n'était pas observé de surincidence dans les communes du pourtour de l'étang-de-Berre.

Toutefois ces trois cancers n'étant pas les seuls à pouvoir être liés à une exposition d'origine industrielle et environnementale, l'Agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARS Paca) a souhaité élargir ce dispositif à d'autres cancers d'intérêts pour apporter une réponse plus complète à la population. L'ARS a saisi Santé publique France en novembre 2018 pour évaluer cet élargissement et son dimensionnement en impliquant les différentes parties prenantes concernées dans le département des Bouches-du-Rhône.

Pour répondre à cette saisine de l'ARS, Santé publique France a proposé la constitution d'un comité d'appui thématique, composé de personnes spécialisées dans le domaine cancer et environnement, et d'un comité d'interface regroupant les différentes parties prenantes du département. La constitution du comité d'appui thématique est indépendante de l'ARS.

3. Références réglementaires

Sans objet

4. Objectifs

Le comité d'appui thématique est chargé d'aider l'équipe projet de l'Observatoire REVELA13 à statuer sur l'intérêt de la mise en œuvre d'une extension et d'en définir le périmètre en proposant la liste de localisations de cancers à considérer, basée sur l'histoire environnementale du département des Bouches-du-Rhône, sur des connaissances issues des caractéristiques toxicologiques des polluants émis et d'études nationales et locales sur le lien entre cancer et environnement. La possibilité de construire des indicateurs écologiques environnementaux doit également être prise en compte. Le comité d'appui thématique pourra faire des préconisations sur les modalités pratiques de mise en œuvre du dispositif étendu (recueil, outils...)

5. Date de création souhaitée de l'instance

Premier trimestre 2020, sous réserve de l'examen des DPI par le comité interne de déontologie.

6. Durée du mandat :

Un an à compter de la date de création du comité.

7. Type de livrables à produire

Rapport ou préconisations.

8. Fréquence des réunions et modalités de fonctionnement de l'instance

Les échanges entre les membres du Comité d'appui thématique se feront principalement par conférence téléphonique et messagerie électronique.

Une première réunion est prévue pour présenter les objectifs de l'étude, les rôles respectifs du comité d'appui thématique et du comité d'interface et les modalités de fonctionnement. Elle se fera en présentielle.

Une seconde réunion par visio-conférence sera mise en place pour discuter du choix des pathologies cancéreuses les plus pertinentes à inclure dans ce dispositif.

Une troisième réunion par visio-conférence permettra de discuter et de répondre aux remarques et amendements proposés par le comité d'interface

Les remarques sur les documents produits seront recueillies par messagerie.

Les membres du comité d'appui thématique sont nommés par la Directrice générale de Santé publique France.

9. Modalités de rémunérations et de prise en charge des frais de mission

Concernant les indemnisations pour travaux, chiffrer le plus précisément possible le nombre de vacations à prévoir pour chaque livrable à produire.

Les frais de déplacement et de séjour sont remboursés dans les conditions prévues pour les personnels civils de l'Etat.

L'indemnisation des membres du comité d'appui thématique Observatoire REVELA13 pour la participation aux réunions et la production de travaux (relecture et correction de textes préparés par l'Agence, rédaction de contenu...) se fera selon le barème arrêté par le Conseil d'administration de Santé publique France.

10. Direction en charge du pilotage de l'instance et nom et unité de la personne responsable du secrétariat de l'instance

Le pilotage est assurée par la DiRe – Cellule régionale Paca-Corse.

Le secrétariat est assuré par Laurence PASCAL.

11. Compétences recherchées

Personnalités qualifiées spécialistes en cancer et environnement.

Les membres ayant accepté de participer au comité d'appui thématique à l'extension de l'observatoire REVELA 13 sont :

- Colonna Marc, directeur du registre des cancers de l'Isère,
- Eisinger François, praticien hospitalier Institut Paoli Calmette,
- Fervers Béatrice, coordinatrice du département prévention cancer environnement centre Léon Bérard,
- Thomas Coudon, expologue du département prévention cancer environnement centre Léon Bérard,
- Hunsmann Moriz, sociologue chargé de recherche au CNRS, directeur du Giscop 84.


Direction des Régions

FICHE DE TRANSMISSION

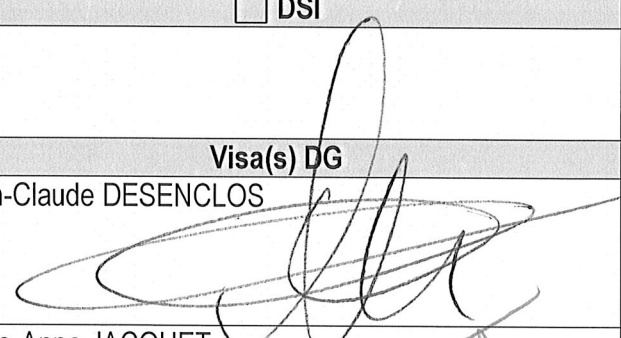


Personne(s) chargée(s) du dossier : Philippe MALFAIT

Date : 03/06/2020

Objet : Création du Comité d'appui thématique à l'extension de l'observatoire REVELA13

Visa(s) Direction émettrice	Date
Anne LAPORTE Directrice des régions 	04/06/2020

Avis demandés :

<input type="checkbox"/> DAF	<input type="checkbox"/> DRH
<input type="checkbox"/> DSI	<input checked="" type="checkbox"/> DSIN
	S. LEGOND Vu OK 8/6/20
Visa(s) DG	Date
Jean-Claude DESENCLOS 	4/06/2020
Marie-Anne JACQUET 	9/06/20
Geneviève CHENE 	9/06/20

Retour : Asli KILINC